

16/03/2015



MESSAGES - En ce saint temps de Carême nous nous sentons appelés, comme personnes consacrées en Haïti, à porter un regard de foi sur la vague d'épreuves, d'injustice et de persécutions qui s'abat sur nos communautés et sur le peuple haïtien en général. Ces derniers temps, nous avons été systématiquement cambriolés, insultés, humiliés, frappés par des individus armés; parallèlement, le climat de peur et d'insécurité s'aggrave de plus en plus à travers le pays. Nous voulons unir nos déboires aux souffrances et humiliations de notre frère Jésus Christ crucifié. Lui seul peut nous faire don du pardon, de la pénitence, du partage, de la justice et de la paix.

Pardon. Tout en dénonçant ces actes de barbarie qui témoignent d'un non-respect des valeurs religieuses et d'un mépris du sens du sacré, nous trouvons en Jésus Christ la grâce et le courage de pardonner à leurs auteurs et nous redisons ses propres mots : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34). En effet, ils ne comprennent pas qu'en nous attaquant, ils s'en prennent à eux-mêmes, que nous avons été consacrés pour leur donner le témoignage du Royaume de Dieu et que nous nous dédions à les aider, selon nos possibilités et avec la grâce de Dieu, à tendre vers ce Royaume. Ils ne comprennent pas que nous sommes issus de leur milieu et que nous sommes tous frères et sœurs. Ils ne comprennent pas qu'à ce tournant historique de notre situation socioéconomique lamentable, tous se doivent de protéger l'essentiel de ce qui reste de notre dignité de peuple et de nos valeurs humaines, de susciter ou d'appuyer des structures de solidarité pour que la vie jaillisse au milieu de tant de souffrance

Pénitence.- Nous offrons au Seigneur, en pénitence pour nos péchés et ceux du monde, toutes ces souffrances endurées au moment des cambriolages systématiques de nos maisons et résidences à travers le pays, nous lui offrons cette persécution violente qui subitement

s'acharne contre nous et nous meurtrit le cœur. Ce n'est certes pas la première fois que cela nous arrive, mais ces derniers temps, cela prend la forme d'un phénomène habilement orchestré et il est clair que nous sommes ciblés. Cela nous fait d'autant plus mal que n'ont même pas été épargnées les congrégations féminines ni les congrégations étrangères. Oui, nous sommes touchés en plein cœur. Nou pran kou a kou a fè nou mal. Nou pa kapab ankò.

Se tròp atò. C'est toujours unis à l'agonie du Christ outragé et crucifié que nous adressons au Père nos « pourquoi » et que nous lui disons : « Seigneur, si tu le veux, éloigne de nous cette coupe ; cependant, que ta volonté soit faite (cf. Mt 26,40.42). Seigneur, en choisissant de te consacrer notre vie, nous n'avions pas choisi une vie facile, mais le chemin le moins fréquenté, la porte la plus étroite. Nous sommes prêts à faire ta volonté et nous t'offrons nos souffrances en sacrifice pour le temps du Carême ».

Voici la liste des communautés victimes de novembre 2014 à nos jours :

- L'institut Montfort pour enfants sourds des Filles de la Sagesse (à la Croix-des-Bouquets à quatre reprises en 2014).
- Les Petites Sœurs de Sainte Thérèse (à Boucan Carré le 16 novembre 2014, à Marfranc le 18 décembre 2014, à Vieux-Bourg d'Aquin le 20 janvier 2015 et le 4 février à Mirebalais).
- Les Filles de Marie Reine Immaculée (à Saut d'Eau, le 3 décembre 2014).
- Les Sœurs de la Charité de Saint Louis (à Petite Rivière de l'Artibonite le 8 décembre 2014)
- Les Sœurs Missionnaires du Christ Roi (à l'Estère, nuit du 11 au 12 décembre 2014).
- Les Missionnaires de l'Immaculée Conception (à Dubuisson le 27 décembre 2014).
- Les Filles de Marie (à la Croix-des-Bouquets dans la nuit du 16 au 17 et du 21 au 22 janvier 2015)
- Les Pères Jésuites (à Delmas le 18 janvier 2015).
- Les Petites Sœurs de l'Incarnation (à Pandiassou, 19-20 janvier 2015).
- Les Sœurs de Saint François d'Assise (à Maniche le le 30 janvier 2015).
- Les Sœurs de Saint Joseph de Saint Valliers (à Saint Raphaël les 26 et 29 janvier 2015).
- Auxiliaires Franciscaines (à Latremblay (Croix-des-Bouquets le 6 février 2015)
- Les Sœurs de la Sagesse (à Kenscoff le 9 février 2015)
- Les Servantes des Malades (à Marin le 21 février 2015).
- Les Petites Sœurs de l'Incarnation (à Pandiassou le 22 février 2015).
- Les Sœurs de la Sainte Union (Saint Michel de l'Attalaye le 23 février 2015).
- Le site du Renouveau charismatique (à Tabarre dans la nuit du 27 au 28 février 2015)
- Les Sœurs de la Charité de saint Vincent de Paul (à Sibert le 4 mars 2015)
- Les Filles de Marie (à Verrettes le 5 mars 2015)
- Les Moines Bénédictins et les Frères des Écoles chrétiennes (attaqués en pleine rue)

1. De manière générale, c'est presque le même scénario qui se reproduit : des hommes armés de pistolets, piques et bâtons intimident, insultent, brutalisent, giflent les habitants de ces maisons et emportent tout ce qu'ils trouvent comme argent ou objets de valeur.

1. **Partage.** Ces attaques répétées nous font vivre de façon encore plus concrète et plus immédiate la solidarité avec la situation de misère et de souffrance du peuple haïtien opprimé, maltraité et bafoué. Nous voulons affirmer à la société haïtienne que nous portons cette croix, nous assumons ce sacrifice dans la douleur, mais dans l'espérance que Dieu nous délivrera, et qu'il sauvera notre peuple de l'oppression économique, politique et sociale. Nous renouvelons notre engagement à accompagner ce peuple, à partager sa vie, et à l'aider à prendre en mains ses destinées pour devenir davantage protagoniste de son développement humain intégral. Cette solidarité nous rendra tous plus forts. Certes, nous sommes perplexes, nous avons peur, nous ne savons que penser, mais nous ne nous laisserons pas intimider au point de ne plus continuer à donner le témoignage de la charité dans la vérité, de la justice dans la joie et la paix. Comme le disait saint Paul, « nous sommes pressés de toutes parts mais non pas écrasés; ne sachant qu'espérer ; harcelés, mais non abandonnés ; terrassés, mais non annihilés. Nous portons partout en notre corps les souffrances de mort de Jésus, pour que la vie de Jésus soit, elle aussi, manifestée dans notre corps » (2Co 4,8-10). Voilà pourquoi, face à cette situation d'insécurité et de terreur, personne n'a le droit de fuir ses responsabilités, et nous, nous devons et voulons continuer à nous engager comme des prophètes de l'espérance, de l'amour de la justice et de la paix aux côtés du peuple de Dieu.

2.

1. **Justice et paix.** Tout en réaffirmant notre amour inconditionnel pour tous et solidarité avec le peuple haïtien, nous voulons interpeller la conscience citoyenne tant des exécutants que des commanditaires de ces forfaits odieux pour qu'ils reviennent de leurs comportements et actes mauvais. Rien, pas même la misère ni l'intolérance, ne saurait justifier ces actes de barbarie qui déshumanisent leurs auteurs. Nous interpellons aussi la conscience de l'État pour qu'il prenne ses responsabilités dans cette situation, en faisant un travail tant de prévention que de répression de la violence et du banditisme dans le pays. L'État n'a pas le droit de laisser notre société aller à une telle dérive. Pardon ne signifie pas complicité criminelle ni dispense de réparation : aussi demandons-nous aux autorités judiciaires du pays de donner suite à notre demande de justice en diligentant une enquête en bonne et due forme pour découvrir les coupables et les interpeller afin qu'ils viennent à résipiscence.

2.

1. « Il faut que quelque chose change ici ! Il faut que les pauvres de toutes sortes se reprennent à espérer », disait le Pape Jean-Paul II lors de sa visite en Haïti le 9 mars 1983. Aujourd'hui encore, nous nous retrouvons devant cette même exigence de changement.

2.

1. Justice et Paix, espérons-nous, demandons-nous, pour nos communautés qui depuis de longues années se dévouent généreusement au service de la jeunesse assoiffée de savoir, au service de nos malades, souvent abandonnés, au service de nos paysans qui n'ont souvent d'autre secours que l'aide de nos Frères, de nos Sœurs et de nos Prêtres. Justice et Paix pour les pauvres et les laissés-pour-compte de notre pays. Efforçons-nous tous, avec l'aide du Seigneur, de bâtir notre société sur la justice pour qu'il en résulte la paix. « La paix est le fruit de la justice », nous dit le prophète Isaïe (cf. Is 32,17).

1. Comme nous le rappelle notre saint Père le Pape François dans son message de Carême pour l'année 2015, nous devons combattre la culture de l'indifférence par la solidarité :

«

Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance

» (1Co 12,26) ; et c'est ce témoignage qui fait la force de l'Église dans les circonstances que nous vivons. Nous devons voir

dans toute personne humaine le frère et la sœur pour lesquels le Christ est mort et ressuscité

. «

Où est ton frère ?

» (Gn 4,9), voilà la question que le Pape répercute aux paroisses et aux communautés. Pour vivre sur cette terre comme des membres d'une même famille, d'un même corps, il donne ce conseil à chaque fidèle : « Tenez ferme... Ne négligeons pas la force de la prière » (Jc 5,8).

1. **Prière.**- Nous implorons le Seigneur pour que l'acceptation de ce sacrifice et le pardon que nous offrons à nos bourreaux leur obtiennent la grâce de la conversion et éloigne de nous l'esprit du mal : « Délivre-nous du mal, Seigneur », comme Jésus nous a appris à le dire. Nous supplions celui qui est le Maître de la Vie et qui est venu « pour que les hommes et les femmes de ce monde aient la vie en abondance » (cf. Jn 10,10) de continuer à bénir et à reconforter les personnes consacrées en général et tout particulièrement les communautés religieuses

victimes et toutes les familles ou personnes frappés par l'insécurité en Haïti. Nous invoquons l'Esprit du Seigneur sur tous indistinctement afin qu'il inspire chacun à prendre les responsabilités qui lui incombent en vue de l'avènement d'un règne d'amour, de fraternité, de tolérance, de justice, de paix et de sécurité dans notre chère Haïti. Ainsi, notre peuple pourra faire l'expérience pascale du ciel nouveau et de la terre nouvelle. Seigneur aide-nous à inventer une solidarité sincère entre tous ceux qui croient en ton nom dans toutes les religions de notre peuple et à créer des institutions de justice dignes de confiance et remarquables par leur compétence.

1. Que la Vierge Marie, Notre Dame du Perpétuel Secours, intercède pour nous !

1. Amen.